



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1802 129

Le 9 mars 2018

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant les dossiers de possession d'armes à feu*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 9 février 2018. Nous comprenons de celle-ci que vous désirez obtenir une copie de tout document répertoriant le nombre d'arrestations policières pour possession d'armes à feu ventilé par région administrative de la province et par type d'armes à feu pour l'année 2017.

Avant toute autre chose, nous désirons porter à votre attention que nos systèmes informatisés ne permettent pas d'extraire le nombre d'arrestations policières pour possession d'armes à feu, mais plutôt le nombre de dossiers de possession d'armes à feu qui ont mené à la saisie d'une ou plusieurs armes. Donc, vous trouverez ci-joint une copie du tableau compilant ces données ventilées par région et par type d'armes à feu saisies pour l'année 2017. De plus, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Finalement, nous désirons vous informer que la Sûreté du Québec procède à des saisies d'armes pour l'une de ces situations : lors d'une demande de destruction d'armes à feu, lors d'une remise volontaire du détenteur, lors d'un bien non réclamé, lors d'une arme endommagée, lors de propos suicidaires du détenteur, lors d'une arrestation, etc.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zineb Ninia

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



**Nombre de dossiers de possession d'armes à feu sur
l'ensemble du territoire desservi par la Sûreté du Québec (2017)**

Région	Nombre de dossiers	Arme de poing-pistolet-Revolver	Carabine ou fusil	Carabine ou fusil à canon tronqué	Autres armes similaires à une arme- Pistolet à plomb – Pistolet de départ
ABITIBI-TEMISCAMINGUE-NORD-DU-QUEBEC	42	3	64	1	2
BAS-SAINT-LAURENT-GASPESIE-ILES-DE-LA-MADELEINE	68	8	163		5
CAPITAL-NATIONALE-CHAUDIERE-APPALCHES	36	9	70	2	2
COTE-NORD-SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	31	5	50	2	2
ESTRIE-CENTRE-DU-QUEBEC	54	14	88	3	1
MAURICIE-LANAUDIÈRE	47	15	88	2	2
MONTEREGIE	34	10	52	1	2
OUTAOUAIS-LAURENTIDES	40	2	74	4	4

Source : Direction des ressources informationnelles, Sûreté du Québec

Mise à jour : 28 février 2018

**Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.*